



Le Mouton Noir

Bulletin trimestriel des libres penseurs des Alpes de Haute Provence

Édito

L'Église et l'écologie

Avec le cas Noé, ne faut-il pas s'attendre au pire ?

Prologue :

Un bon dieu pyromane...



AHP

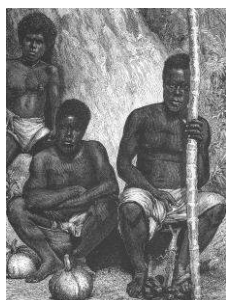
- 16 mai : Pierre BRIZON
- 29 mai : Les 3 vies du chevalier
- 20 juin : PMA, GPA & AG
- 27 juin : fête régionale

LP RdV

- 27 août : Les Mées
- 19 septembre : Savines le Lac
- 11 novembre : Château-Arnoux
- 14 novembre : Manosque
- 5 décembre : Paris

Carnets de voyage

Nouvelle
Calédonie
suite & fin



À la veille du 20 septembre,
journée internationale
de la libre pensée...

SAVINES LE LAC

Samedi 19 septembre

10h00 :

Conférence (et/ou) projection sur
Louise MICHEL

110^{ème} anniversaire de sa disparition

Salle municipale "l'Espace Savinois"

12h30 :

Banquet républicain

Au restaurant "Les flots bleus"
Participation aux frais = 18,40 euros

15h00 :



MONUMENT RÉPUBLICAIN
rassemblement
discours et dépôt de gerbe



Mercredi 11 novembre

CHATEAU-ARNOUX

10h00 :

Conférence

12h30 :

Buffet froid

Participation aux frais = 12,00 euros

15h00 :

MONUMENT PACIFISTE,
rassemblement
discours et dépôt de gerbe



Église et écologie :
s'attendre au pire.

Prologue : Le Bon Dieu pyromane

Dieu dit à Noé : « *La fin de tous les hommes est décidée devant moi, car ils ont rempli la terre de violence. Je vais les détruire avec la terre.* ». [Genèse 6-1-22] Pour ce faire, Il déclenche alors une **catastrophe écologique** appelée « déluge » [Genèse 7.1-24]. Mais il charge Noé, le premier écolo, sans doute, « *un homme qui marchait avec Dieu* », de sauvegarder la **biodiversité** de la grande **extinction** en construisant l'arche qui porte son nom, retrouvée sur le Mont Ararat en Turquie, selon certains archéologues qui croient au lieu de savoir.

Contes à dormir debout. Soit ! Mais...

Et le racisme né de la malédiction de Noé alors qu'il avait abusé de boisson, envers son fils Cham : « noir ! ». Justification millénaire du racisme et de l'esclavagisme [Genèse 8-25 et 27]. Et la plus récente catastrophe sida en Afrique, berceau de l'humanité, aux populations maintenues dans la superstition, l'abrutissement et l'obéissance aux dogmes de l'Église qui a précédé et soutenu les colonisations meurtrières ! Et le traitement, en période de famine, façon révérend père Malthus, infligé aux petits hôtes du couvent de Tuam, pour se débarrasser de « *ceux qui n'ont pas leur place au banquet de la nature* » !

L'Encyclique de Bergoglio qui fait se pâmer les « décroissants »

Le journal « **La Croix** » : « *Gagner deux fois moins et partager mon salaire avec quelqu'un : je ne sais pas comment ce serait gérable, mais après avoir lu l'encyclique, j'ai eu cette envie* ».

<http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Encyclique-Laudato-si-les-internautes-de-La-Croix-reagissent-2015-07-20-1336436>

Passons sur le couplet obligé pour tirer des larmes dans les chaumières, avec François d'Assise pour qui « *n'importe quelle créature était sœur, unie à lui par des liens d'affection. Voilà pourquoi il se sentait appelé à protéger tout ce qui existe.* » (§11).

On y apprend tout de même que l'inventeur des premières « **friches pâturées et odorantes** » chères à la **PAC de l'UE**, est le même François d'Assise qui « *demandait qu'au couvent on laisse toujours une partie du jardin sans la cultiver, pour qu'y croissent les herbes sauvages, de sorte que ceux qui les admirent puissent élever leur pensée vers Dieu, auteur de tant de beauté.* ». Les agriculteurs en lutte contre les trusts, les banques et la grande distribution ne lui disent pas merci !

Quand soudain, (§190), le pape fait entendre des accents à la Engels paraphrasant presque « la dialectique de la nature, (§Le rôle du travail) » :

« *L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de défendre ou de promouvoir de façon adéquate... Est-il réaliste d'espérer que celui qui a l'obsession du bénéfice maximum s'attarde à penser aux effets environnementaux qu'il laissera aux prochaines générations ?* »

Non, ne rêvez pas ! Il ne s'agit pas d'en finir avec un système aveugle qui détruit les forces productives et conduit l'humanité à la barbarie. La critique du système capitaliste s'arrête là où le pape préconise la **décroissance** comme solution :

« *...accepter une certaine décroissance dans quelques parties du monde, mettant à disposition des ressources pour une saine croissance en d'autres parties. Benoît XVI affirmait qu'il est nécessaire que les sociétés technologiquement avancées soient disposées à favoriser des comportements plus sobres, réduisant leurs propres besoins d'énergie et améliorant les conditions de son utilisation.* »

« *...ce qui implique de réfléchir de manière responsable sur le sens de l'économie et de ses objectifs, pour en corriger les dysfonctionnements et les déséquilibres... Il s'agit simplement de redéfinir le progrès.* »

La DSE, rien que la DSE, toujours la DSE !

Attention, après les tartes à la crème convenues (covoiturages, toilettes sèches, scout etc.), le saint-pépère vous a prévenus au tout début : chacun à sa place ! : « *Mon appel* : (§13). *Le défi urgent de sauvegarder notre maison commune inclut la préoccupation d'unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral, car nous savons que les choses peuvent changer.* »

Et comme toujours, avec les mitrés, il y a l'armée de réserve des pauvres toujours plus nombreuse : le fonds de commerce. Et il y a les « élus », « ceux qui marchent avec Dieu », au dessus du lot comme Jésus qui s'attribuait une huile précieuse dont la vente était destinée à soulager les pauvres et se justifiait ainsi : « **Des pauvres, vous en avez toujours avec vous, mais moi vous ne m'avez pas pour toujours** » [Jean 12-8] Charité bien ordonnée... Bref, comme disais je ne sais plus qui avec bon sens : « Nous sommes tous sur le même bateau, mais il y a la majorité qui rame et la minorité qui se prélassse sur le pont. »

Ceux qui attendaient du nouveau sous le soleil seront déçus : la DSE, rien que la DSE, toujours la DSE !

Mais quel coup de pub pour la « *reconquista catolica* » avec cette « *green-task force* » vaticane !

16 mai : salle Perchot

DIGNE LES BAINS

Pierre BRIZON

Une conférence de notre ami Pierre ROY



Ci-dessous, un document transmis par Pierre ROY

Troisième Congrès National de la **Fédération Nationale de Libre Pensée et d'Action sociale**, tenu à Lens les 13 et 15 août 1923.

[Compte-rendu des Séances – Texte des Rapports, Ordres du jour etc., p. 27]

MORT DE PIERRE BRIZON

(Vœu présenté par Julia BERTRAND

au nom de la Ligue d'Action Anticatholique)

« Le Congrès de Lens de la Fédération de Libre Pensée et d'Action Sociale ressent très douloureusement la perte faite par la Libre Pensée mondiale en la personne de Pierre Brizon, de qui la vie universitaire fut constamment brimée à cause de ses opinions d'avant-garde. Les libres penseurs adressent un souvenir ému et reconnaissant à celui qui se porta courageusement à Kienthal, pour l'œuvre de paix pendant la guerre, aux côtés de ses collègues parlementaires Alexandre Blanc et Raffin-Dugens et qui, non moins courageusement, refusa avec ceux-ci de voter les crédits de guerre; qui, dans le lumineux journal « La Vague », s'efforça, avec d'utiles et précieuses collaborations, de reconforter les malheureux en les défendant contre l'injustice, qui, après la guerre, fut de plus en plus le vaillant anticlérical d'action sociale, l'antimilitariste, le pacifiste ne voulant point que la guerre fût oubliée si vite, mais que l'on en tirât l'affreuse leçon pour servir au sauvetage des générations présentes et futures.

Les libres penseurs d'action sociale rendent hommage à Pierre Brizon qui n'est plus mais restera. »

A. H. P...

29 mai : au Lido Projection-débat
"Les 3 vies du chevalier"

MANOSQUE

La liberté d'expression et la laïcité débattues au Lido



Remerciements LPO4 adressés à Pascal Privet, Dominique Dattola et Williams(Lido)

Chers excellents amis !

Merci encore pour cette soirée !

Certes, le Chevalier de La Barre n'est pas un héros "Jedi" à la mode qui mobilise les foules cinéphiles, mais on ne le lui demande pas.

Une projection un vendredi de fin mai, en dehors de la dynamique habituelle des **semaines du cinéma de Manosque** n'a probablement pas le même impact qu'a pu avoir la projection de février 2014 dans ce cadre.

L'Université populaire peine à dépasser l'horizon intellectuel et militant, c'est vrai. Les enseignants, sauf les retraités, sont le nez dans le guidon, confrontés à de multiples attaques et problèmes professionnels insupportables... alors, un film et un débat sur la laïcité dans le contexte d'enfumage actuel !... Comme le disait un rédacteur du Canard Enchaîné dans les années 70 : "**Avant, on était laïque avec les ouvriers,....**". Quand ceux qui ont porté les idéaux républicains, parvenus au pouvoir, se parjurent honteusement et réalisent les prophéties du "1984 d'Orwell" : "La paix, c'est la guerre !", "La démocratie c'est la dictature !"... la laïcité c'est l'Inquisition et Big Brother réunis ! Pour notre part, pas d'inquiétude sur l'avenir du film, Pascal a raison. Son propos n'a pas fini de questionner et d'instruire et tu répondais très justement à ce spectateur au relativisme et au scepticisme plutôt provocateurs, qu'on n'avait pas trouvé mieux que la laïcité institutionnelle et qu'on était près à en changer, pour mieux, bien évidemment...

Qui sait, dans une situation de mobilisation et de reconquête de masse de la laïcité, il pourrait devenir le film symbole populaire comme la figure du Chevalier l'a été dans les années 36-37 quand le prolétariat s'en était emparé.

Je me souviens en 1975 à Laon (02) des projections militantes des "Sentiers de la gloire" de Kubrick par des libres penseurs notamment, encore quasi clandestines malgré la levée de l'autocensure des patrons de salles publiques. Ce film redécouvert récemment vient de connaître une popularité auprès des jeunes générations avec le centenaire 14-18 et la question des "fusillés pour l'exemple". Ce 29 mai, des libres penseurs du département qui l'avaient raté en 2014 ont pu enfin le voir, d'autres l'ont revu avec plaisir !

20 juin : Maison des associations

LES MEES



L'AG annuelle de la LP 04 a été précédée d'une conférence faite par notre camarade Henri Huille membre de la CAN.

« La PMA (Procréation Médicalement Assistée) et la GPA (Gestation pour Autrui) sont-elles de nouvelles libertés à conquérir ou faut-il en rester à l'actuelle législation en France ? »

Quelques notes sur quelques pistes soulevées et des préjugés levés par Henri :

Adoption : 270 000 enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance. Très peu parmi eux sont adoptables car ils ont des parents (inaptes les élever pour diverses raisons).

La solution serait-elle uniquement de se rendre à l'étranger et y « acheter des enfants ».

PMA : En 2013, en France, sur 143 000 tentatives, 24 000 naissances seulement. À rapporter aux 820 000 naissances par an.

La GPA est donc très partiellement la réponse.

La GPA fut pendant des milliers d'années la réponse naturelle adoptée par l'humanité.

Interdite en France, des personnes y ont recours à l'étranger. Réserve donc à ceux qui ont les moyens de se rendre aux Indes ou aux USA...

L'interdiction de l'IVG en France était contournée par le « tourisme abortif » pour les femmes, les couples ayant les moyens. L'interdiction de la GPA en France s'accompagne d'un « tourisme procréatif »... Et que dire de l'adoption, objet d'un commerce via l'étranger dû aux difficultés des possibilités en France ?

Que dire de l'attitude de nos gouvernants qui punissent les parents d'enfants nés grâce à la GPA à l'étranger, en refusant l'identité française à leurs enfants nés ainsi ?...

Aujourd'hui, on nous dit que faire une loi autorisant la GPA ce serait le risque d'en faire un commerce. Connaissez-vous une loi qui autorise les abus ?... Parce qu'il y a des infractions au Code de la route, faut-il supprimer le Code de la route ?

27 juin : au Centre Loisirs Animation Jeunesse

ANTIBES

Lors de la fête de la Libre Pensée du Sud-est, le 27 juin 2015, les libres penseurs ont pu échanger leurs expériences départementales bercés par la Méditerranée et le son du saxophone de notre ami Jean Housset.



Nouvelle-Calédonie

Nouméa, la capitale politique, apparaît vite comme assez peu représentatif de la Nouvelle-Calédonie, car une fois le Grand Nouméa franchi, c'est un paysage à façades multiples, minéral, maritime, à la fois austère, sauvage, faiblement peuplé, luxuriant et dénudé qui s'impose et caractérise la province sud.

Le Grand Nouméa qui réunit Nouméa et les communes proches de Dumbéa, du Mont-Dore et de Païta compte 150 000 habitants soit les deux tiers de la population de l'archipel.

Le nord de la Nouvelle Calédonie abrite une histoire riche et mouvementée, une population métissée d'origines multiples à la vie rude et conviviale dont la culture brasse sans complexe les coutumes traditionnelles, les mythes et traditions kanak enracinés dans la vie quotidienne rythmée par le calendrier du cycle de l'igname, et la modernité technologique.

Sur la province nord, les mélanésiens représentent environ 80 % de la population. Cette forte majorité kanak revendique activement son identité.



Abri bus avec le drapeau du FLNKS



Le rond-point de Touho



Le Pitiri à Koné (Province Nord)



Nouméa, la maison du FLNKS

La province nord entend développer la capitale du nord sur la zone VKP (Voh Koné Pouembout)



Hôtel de la Province Nord

Le leader indépendantiste actuel est Paul Néaoutyine de la tribu St-Michel dans la vallée d'Amoa, qui a succédé à Jean-Marie Tjibaou.

Les kanak d'aujourd'hui doivent composer avec les Européens calédoniens (caldoches) et métropolitains, et une reconnaissance des identités plurielles s'impose.

Ainsi, anti-indépendantistes et indépendantistes aux formations multiples, constituent les deux blocs qui dominent le paysage politique calédonien, caractérisé par une grande instabilité institutionnelle et gouvernementale.

A mesure que se joue la destinée de la Nouvelle Calédonie, le Front pour l'unité (FPU) défend l'idée de la négociation d'une solution consensuelle avec les indépendantistes afin d'éviter le

referendum d'auto-détermination qui doit être organisé par le Congrès au plus tard en 2018. Il était prévu entre 2014 et 2018.

De l'autre côté les indépendantistes s'accordent à appliquer les accords de Matignon et de Nouméa qui prévoient le passage à l'indépendance au rythme du rééquilibrage économique entre la province nord et la province sud.



Pistes bibliographiques

Calédonie d'hier, Calédonie d'aujourd'hui, Calédonie de demain Apollinaire ANOVA réédité par Bernard GASSER et Hamid MOKKADEM ;

Apollinaire ANOVA Une conception kanak du monde et de l'histoire Hamid MOKKADEML Courte échelle Éditions transit ;

Histoire d'une chefferie kanak Alban BENZA Atea Antoine GOROMIDO Karthala ;

En pays kanak, ethnologie, linguistique, histoire, archéologie de la Nouvelle Calédonie Les sciences de l'homme 2000 ;

Ataï et Moi Claudine JACQUES Éditions noir au blanc ;

Le retour d'Ataï Didier DAE-NINCKX 2002 ;

Cannibale Didier DAENINCKX Folio 1998.

Pascale Texier & Christian Dalmais

L'édit de Nantes, puis la révolution de 1789 ont conduit la France à ouvrir une brèche dans l'ordre politique ancien fondé sur le principe de la Religion d'État...

L'article X de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée par l'Assemblée constituante le 26 août 1789 stipule que « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions même religieuses ». Ce texte opère une rupture historique et politique. Désormais, tous les Français, quelle que soit leur religion, sont égaux face à la loi.

Aucun régime ne reviendra en France sur ce principe, sauf le régime de Pétain...

Dès la Révolution, les législateurs s'intéressent à la question scolaire.

Le premier texte qui exprime clairement une conception laïque de l'éducation est le « rapport et projet sur l'instruction publique » rédigé par Condorcet et présenté à l'Assemblée législative en 1792...

En 1833, la loi Guizot impose une école primaire, publique ou privée, dans chaque commune et associe l'Église à l'État pour assurer la mission scolaire. L'instruction religieuse est obligatoire.

En 1850, la loi Falloux sur la liberté de l'enseignement secondaire, adoptée le 15 mars par une Assemblée conservatrice, donne une part prépondérante à l'Église catholique dans le système éducatif français.

C'est de 1879 à 1889 que sont rédigées, votées et appliquées les lois qui fondent l'école laïque, publique et obligatoire.

Jules Ferry, ministre de l'instruction publique à partir de 1879, entreprend de démonter l'ensemble de l'édifice mis en place avec la loi Falloux. Il veut construire à sa place l'école de la République qu'on ne qualifiait pas encore de « laïque », dont les principes ont perduré jusqu'à aujourd'hui.

La loi du 27 février 1880 exclu les autorités morales (les ecclésiastiques) du conseil supérieur de l'instruction publique. La loi du 16 juin 1881 sur la gratuité de l'école primaire est adoptée sans difficultés.

Le terme de laïcité est encore considéré vers 1880 comme un néologisme, les idées de neutralité et de sécularisation permettent à Ferry de s'inscrire, dans le cadre d'un processus engagé de longue date pour l'État et la société. La loi est finalement adoptée le 28 mars 1882, les « devoirs envers Dieu » en sont absents.

Avant de quitter ses fonctions de ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry adresse une lettre aux instituteurs en 1883 concernant l'enseignement moral et civique. Dans cette lettre il écrit : « Vous êtes l'auxiliaire et, à certains égards, le suppléant du père de famille ; parlez donc à son enfant comme vous voudriez que l'on parlât au vôtre : avec force et autorité. toutes les

fois qu'il s'agit d'une vérité incontestée, d'un précepte de la morale commune ; avec la plus grande réserve, dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge. »

La loi du 30 octobre 1886, dite loi Goblet laïcise le personnel enseignant des écoles publiques et en 1889 les instituteurs deviennent fonctionnaires.

Comme le constatait Ferdinand Buisson, il est clair : « que l'on ne fait pas un républicain comme on fait un catholique. [...] toute l'éducation cléricale aboutit à ce commandement : croire et obéir, foi aveugle et obéissance passive [...]. Il n'y a pas d'éducation libérale là où l'on ne met pas l'intelligence en face d'affirmations diverses, d'opinions contraires, en présence du pour et du contre, en lui disant : compare et choisis toi-même. » (Discours au congrès radical de 1903).

Le 7 juillet 1904, Émile Combes fait voter la loi qui ordonne la fermeture des écoles tenues par des religieux.

La laïcisation de l'enseignement constitue donc une étape essentielle sur le chemin qui conduit à la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905.

La sociologie entre dans les programmes des Écoles Normales en 1920, et en 1923 les « devoirs envers Dieu » sont supprimés des programmes de l'école primaires.

Par la suite le Front populaire qui a porté le jeune radical Jean Zay au poste de ministre de l'éducation nationale porte en 1936 l'obligation scolaire à 14 ans.

Dans le contexte politique difficile des années 30 Jean Zay rappelle aussi les principes laïques de l'école publique. Il adresse deux circulaires le 31 décembre 1936 puis le 15 mai 1937 aux recteurs sur la neutralité politique et religieuse dans les établissements scolaires. « On devra poursuivre énergiquement la répression de toute tentative politique s'adressant aux élèves » écrit-il le 31 décembre 1936. « Il va de soi que les mêmes prescriptions s'appliquent aux propagandes confessionnelles. L'enseignement public est laïque. Aucune forme de prosélytisme ne saurait être admise dans les établissements » poursuit-il le 15 mai 1937.

C'est le gouvernement de Pétain qui rompt avec les principes qui ont présidé à la mise en place de l'école laïque. Les ennemis de la République s'attaquent immédiatement au « monument » que représente l'institution scolaire. Le nouveau régime abroge la loi de 1904 qui supprimait l'enseignement congréganiste, le secrétaire d'État à l'Éducation Nationale rétablit

en novembre 1940 les « devoirs envers Dieu » dans les programmes scolaires, puis en 1941 l'instruction religieuse dans les horaires scolaires comme enseignement facultatif, enfin une loi de la même année autorise l'État à subventionner l'enseignement privé.

À la Libération les principes de l'école républicaine laïque sont restaurés, mais la loi de 1904 n'est pas rétablie et si le financement public de l'enseignement privé est supprimé, l'idée de ce financement va revenir régulièrement dans le débat politique.

Les Constitutions de 1946 et de 1958 affirment dans leurs préambules la laïcité de l'État : « La République française est indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

La naissance de la IV^e République ne se fait pas sans difficultés, un premier projet de constitution est repoussé avant qu'un second, auquel s'oppose le général De Gaulle, ne soit adopté par referendum. La nouvelle constitution fait de la laïcité un principe fondamental de la République en proclamant dans l'article premier du titre premier : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. ». Mais surtout, dans son préambule elle constitutionnalise le principe de l'école laïque en affirmant : « L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État. »

Après la guerre et l'abrogation des lois scolaires de Pétain la question de la laïcité scolaire vont se focaliser sur la question du financement de l'enseignement privé, qui reste en France largement confessionnel.

Peu à peu les milieux catholiques parviennent à faire avancer leurs idées, et **on aboutit en 1959 à la loi Debré** qui organise le système de l'enseignement privé sous contrat **qui permet de subventionner l'école privée** qui accepte de passer un contrat avec l'État.



Versements du conseil général des Alpes de Haute Provence aux deux collèges privés catholiques du département :

- 2014 : au moins 322 105 €

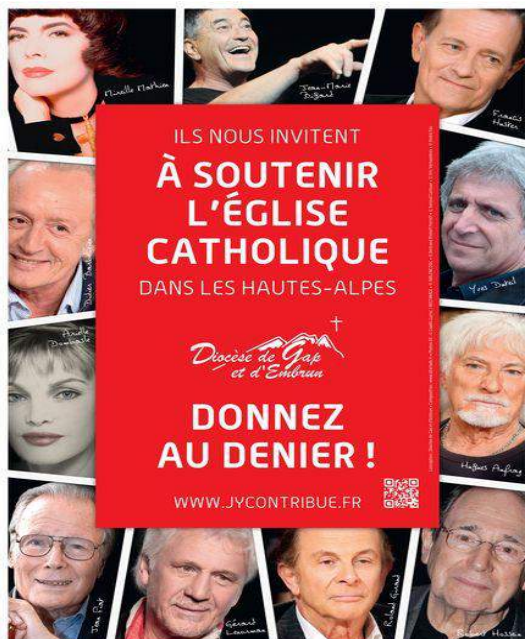
- 2015 : au moins 354 065 €

Après la salsa du démon...



voici la suite de la *saga di falco* !

Le chapelain des *pipoles*... et son amour désintéressé de la médiacratie sonnante et trébuchante...



Les "affichés" ont été sollicités par "monsignore de gapédanbrin" pour un grand concours de "slogans" afin de l'aider dans sa croisade à but lucratif...

Et c'est ainsi qu'on lit dans le texte d'accompagnement :

- "Donner, c'est enrichir son cœur" de G. Lenorman ;
- "Donner, c'est ce qui nous sauve" de R. Giraud ;
- "Donnez avant qu'il ne soit trop tard" de F. Huster ;
- "Jamais Marie et son fils Jésus n'ont eu autant besoin de vous pour sauver leur maison !" d'H. Aufray ;
- "Écoute ce que ton cœur te souffle" d'Y. Duteil ;
- "Le peu que tu donnes aux autres, c'est toujours beaucoup de toi" de D. Barlevivien ;
- "Donner, c'est recevoir beaucoup plus" de R. Hossein ;
- "Chaque fois que j'ai donné, Dieu me l'a rendu !!!" de J. M. Bigard ;
- "Nous avons besoin de l'Église... Elle aussi a besoin de nous !" de J. Piat ;
- "Que la paix soit sur le monde" de M. Matthieu ;
- "La foi, l'espérance et la charité, restent les trois plus belles vertus de mon Église" d'A. Dombasle...



tous ex-æquo !

Et plus pipole que lui, tu meurs !

SI QUELQU'UN A UN AMI IMAGINAIRE, ON APPELLE ÇA LA DÉMENCE. SI PLUSIEURS PERSONNES ONT LE MÊME AMI IMAGINAIRE, ON APPELLE ÇA UNE RELIGION.

En direct de l'empyrée...

Assises CHRETIENNES
de *L'écologie*

Avec le catho décroissant, en prime, le catho écolo...

Après avoir organisé les Assises chrétiennes du jeûne, le Père Jean-Luc Souveton, prêtre du diocèse de Saint Etienne, organise les **Assises chrétiennes de l'écologie**. Des ateliers au titre évocateur : « *Trinité et biodiversité* », « *Vers une écospiritualité* », « *Que mettre dans notre assiette ?* » ou encore « *Désobéissance civile, engagement écologique et foi chrétienne* » !

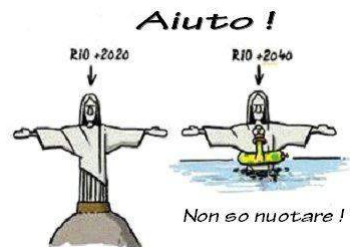


Du coup, François Lepape soudain perplexe, a écouté les experts...

Puis il a consulté **the EXPERT...**



Il a pris connaissance des données scientifiquement établies par la communauté des fidèles...

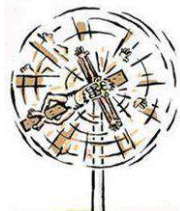


Relu les prévisions de Nastrodomix...

Et décidé que des mesures zimmédiates s'imposaient :

Simple et pratiques :

- des ventilos au vatican...



Pour les sceptiques :

- une contribution au réchauffement...



Et pour les fidèles :

- l'ascète au beurre...



**Centenaire 14-18 :
fusillés « pour l'exemple »
Témoignages**

Anne-Marie, présidente du Groupe Libre Pensée « 1851 » de Digne a publié les « Carnets de guerre de Georges Étave », son grand-père maternel, musicien et soldat du 68^e régiment d'infanterie (1914-1916).

(Revue de la Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence 2014, n°373, 134^e année.)

2 extraits

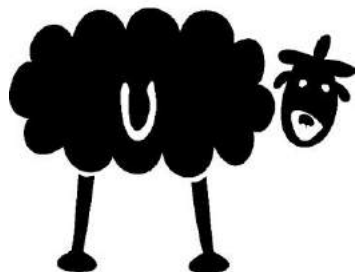
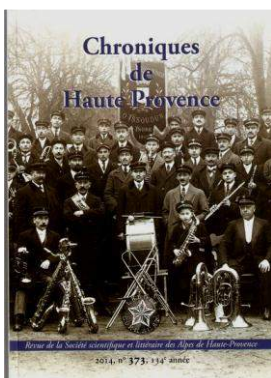
13 octobre 1914

« Ce matin, réveil à 4h30. Nous allons à environ 500 mètres du village où tout le régiment se rassemble. C'est une matinée lugubre où il se fait un grand silence. À 5 heures du matin, quand l'aurore apparaît, le régiment est formé en carré. Dans ce carré arrivent 2 soldats français dont l'un est condamné à mort et l'autre à 20 ans de travaux publics. Le 2^{ème} reçoit la dégradation militaire et est promené devant tout le régiment. Quant au condamné à mort, il est amené devant un poteau et un peloton de 12 hommes lui inflige sa punition. C'est une journée à se rappeler. »

27 juin 1915

« (...) je me suis trouvé à l'occasion comme spectateur, d'assister à 3 séances de conseil de guerre. Cela m'a fait une drôle d'impression.

Il en est résulté, sur toutes les condamnations qu'un des intéressés a eu la peine de mort. Le lendemain matin, à 7 heures, il était exécuté à 1 km environ d'Aubigny ; je n'y suis pas allé, mais d'après certains dires, on ressent une profonde impression. »



Une guerre coloniale oubliée : le Rif, 1921-1926



Abd el-Krim

La Guerre du Rif est une guerre coloniale qui opposa les tribus rifaines (le Rif est une chaîne de montagnes du nord du Maroc) aux armées française et espagnole, agissant en vertu des accords de protectorat passés avec le sultan du Maroc.

Les Rifains étaient dirigés par des chefs de républiques villageoises appelées aussi Amghar, le droit coutumier étant distinct du droit religieux.

Le 20 juillet 1921, l'armée espagnole vient mater des rebelles, mais elle est battue et c'est ainsi que le projet ambitieux de Abdelkrim El Khattabi connue sous le nom d'Abd el-Krim se lance. Il réunit les chefs tribaux et ils rejettent l'autorité royale marocaine par la création de la République confédérée des tribus du Rif le 1^{er} février 1922. Abd-el Krim devient président de la république.

Une guerre suit contre les Espagnols, qui doivent se retirer sur la côte, et n'occupent plus en 1924 que Ceuta, Melilla, Asilah et Larache. La France intervient pour venir au secours des Espagnols, et éviter la contagion au Maroc. Des postes avancés sont installés par l'armée française, ce qui provoque l'affrontement avec les troupes rifaines, qui se font écraser par les troupes françaises lors de leur offensive vers Fès pendant l'hiver et le printemps de 1924.

Le général Lyautey obtient la victoire. Le commandant Naulin réussit à mettre à genou les Rifains.

À l'automne 1925, des négociations échouent à cause des exigences des nationalistes Rifains. Les troupes franco-espagnoles repoussent les Rifains. Dès 1926 des avions munis de gaz moutarde bombardèrent des villages entiers, faisant des Marocains du Rif les premiers civils gazés massivement dans l'Histoire, à côté des Kurdes irakiens gazés par les Britanniques.

Abd el-Krim est envoyé en exil à l'île de la Réunion d'où il s'évade 20 ans plus tard, vers l'Égypte, où il meurt en 1963.



Souvenir d'Aggurai
« Nos tirailleurs furieux des mutilations infligées à leurs morts se vengent... »

Guerre du Rif : le massacre du peuple rifain amazigh par les *Regulares* espagnols en 1922. Photo publiée par Jacques Roger-Mathieu dans son livre « Les mémoires d'Abd el Krim »



Octobre 1968

Le 2 octobre 1968, soit une dizaine de jours avant l'ouverture des Jeux Olympiques de Mexico, des étudiants manifestent au centre de la capitale mexicaine, sur la place des Trois Cultures, en un lieu dit *Tlatelolco*, ainsi qu'ils en avaient pris l'habitude depuis une première manifestation en faveur de Fidel Castro, le 26 juillet 1968, qui s'était soldée par deux morts, victimes de brutalités policières.

Cette fois, c'est l'armée elle-même qui fait face aux manifestants. Elle fait feu de façon délibérée. On compte 300 morts.

Par cette répression brutale, le président Díaz Ordaz a voulu étouffer le mouvement étudiant avant l'ouverture des Jeux. Ceux-ci allaient se dérouler sans autre drame public. On allait néanmoins en conserver le souvenir du poing levé des athlètes noirs américains.

Ce mois-là...



Novembre 1793



La traditionnelle baguette de pain, symbole de l'identité nationale, remonte à la Révolution.

Le 15 novembre 1793, (26 brumaire An II), un décret de la Convention stipule que tous les Français doivent manger le même pain : « *La richesse et la pauvreté devant également disparaître du régime de l'égalité, il ne sera plus composé un pain de fleur de farine pour le riche et un pain de son pour le pauvre. Tous les boulangers seront tenus, sous peine d'incarcération, de faire une seule sorte de pain : Le Pain Égalité* ».



Décembre 1859

Le 2 décembre 1859, en Virginie, un État du sud des États-Unis, est pendu John Brown, un Américain blanc de 59 ans, coupable d'avoir tué plusieurs militants esclavagistes et tenté de soulever les esclaves noirs.

Indignation universelle : John Brown va devenir l'un des héros mythiques de la lutte contre l'esclavage.

« *Où, que l'Amérique le sache et y songe, il y a quelque chose de plus effrayant que Caïn tuant Abel, c'est Washington tuant Spartacus* », lance de son exil de Guernesey, Victor Hugo, le jour même de son exécution.

La pendaison de John Brown intervient au paroxysme du conflit entre partisans et opposants du maintien de l'esclavage. La fédération étasunienne est au bord de l'implosion.

Natif du Connecticut, John Brown est révolté par le sort fait aux esclaves dans le Sud.

La publication en 1852 du roman d'Harriet Beecher-Stowe, *Uncle Tom's Cabin (La Case de l'Oncle Tom)*, contribue à sa prise de conscience.

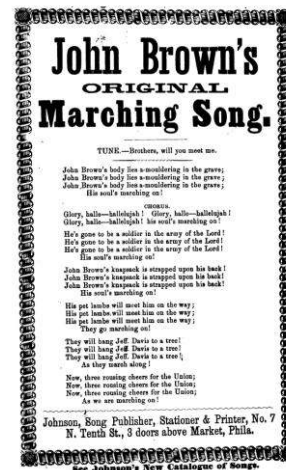
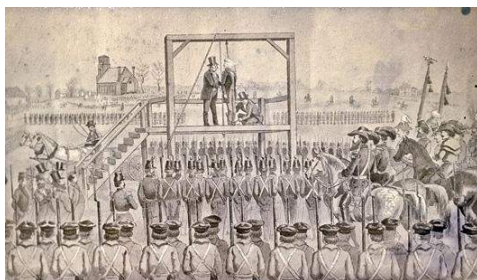
Dans la nuit du 25 mai 1856, à la tête d'une poignée de volontaires, il tue cinq militants du parti pro-esclavagiste de la Loi et l'Ordre (*Law and Order Party*) à Pottawatomie, au sud du Kansas. Ses victimes ne possèdent pas elles-mêmes des esclaves !

Cette action est la plus meurtrière d'une longue série de violences dans les deux camps. Le 2 juin 1856, rebelope. John Brown attaque et tue 23 militants esclavagistes.

Enfin, le 16 octobre 1859, avec 21 hommes (16 Blancs et 5 Noirs), il pénètre en Virginie et attaque l'arsenal Harpers Ferry. Il s'empare des armes et projette de les remettre aux esclaves en vue de leur rébellion.

Mais aucun esclave ne se manifeste et dès le lendemain, Brown et ses hommes sont capturés par les *marines* du colonel Lee, futur généralissime des armées sudistes.

Le « *Spartacus blanc* » est pendu à Charles Town (aujourd'hui en Virginie occidentale). Trois semaines plus tard, Abraham Lincoln est élu à la présidence des États-Unis et, aussitôt après, le Sud fait sécession.



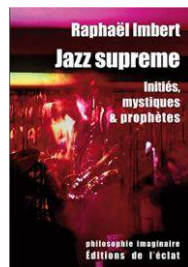
“Jazz suprême”

S'il y a du spirituel dans l'art, il prend une place toute particulière dans la musique quand elle exprime l'esprit d'une communauté.

Le jazz, depuis ses origines, est nourri au plus profond de cette spiritualité et témoigne de cette « urgence créatrice » dont parle John Coltrane. Mais comment se formule-t-elle et à quel arrière-plan renvoie-t-elle ?

est toute la recherche de Raphaël Imbert, qui s'attache à révéler cette présence du « religieux sans les dogmes » propre au jazz (dans la première partie) et les très forts engagements des jazzmen au sein de la franc-maçonnerie noire américaine (dans la deuxième partie).

La troisième partie est consacrée à John Coltrane, musicien initié, mystique et prophète s'il en est, qui incarne à lui seul ce Jazz suprême qu'il a porté à ses sommets.

**“Plus noir dans la nuit”**

Fin 1948, la troupe est envoyée dans tous les bassins miniers, réprimer, brutalement, la grande grève des mineurs. Six morts, deux mille arrestations, autant de condamnations à de la prison entraînent autant de licenciements.

Or, être viré pour un mineur, c'était tout perdre. La maison, l'école, le médecin, le chauffeur, tout appartenait aux puissantes Houillères. Pire encore, dans le Pas-de-Calais, les ouvriers grévistes ont interdiction de travailler dans la région.

Chassé du coron, Georges empile meubles et vêtements sur une charrette à bras et traverse la cité, avec Simone, son épouse et leur bébé. Le début d'une longue errance, pour eux et pour d'autres.

Colette et René Lebrun échouent, avec leurs enfants, dans une baraque en bois, sans eau, ni électricité.

Norbert et Lucienne Gilmez n'ont plus rien. Jeanne et Henri Couchey emménagent dans un blockhaus désaffecté, ruiselant d'eau et grouillant de souris... nul ne se soucie ni de leur grève héroïque, en 1941, contre les nazis, ni de leur ardeur à extraire le charbon à la Libération. Ce livre fait revivre cette histoire oubliée, à travers ceux qui l'ont vécue.

**“The Magdalene sisters”**

En Irlande, dans le comté de Dublin, en 1964.

Lors d'un mariage, Margaret est violée par son cousin. La honte s'abat sur toute la famille. Au petit matin, le curé de la paroisse vient chercher Margaret.

Bernadette est pensionnaire dans un orphelinat. En grandissant, devenue jolie, elle suscite la convoitise des jeunes gens du quartier. Considérant que sa nature et son caractère la destinent au pire, la direction de l'orphelinat la confie alors à l'unique institution susceptible de la maintenir dans le droit chemin.

Rose, qui n'est pas mariée, vient de donner naissance à un petit garçon.

Séparée de son bébé, elle est emmenée au couvent des sœurs de Marie-Madeleine.

Les trois jeunes femmes sont immédiatement confrontées à Sœur Bridget, qui dirige l'établissement et leur explique comment, par la prière et le travail, elles expieront leurs péchés et sauveront leur âme.

**“Crosswind”**

À propos de “Crosswind”

(La croisée des vents) film estonien...

Juin 1941, les familles estoniennes sont chassées de leurs foyers sur ordre de Staline.

Erna, une jeune mère de famille, est envoyée en Sibérie avec sa petite fille, loin de son mari.

Durant 15 ans, elle lui écrira pour lui raconter la peur, la faim, la solitude, sans jamais perdre l'espoir de le retrouver.

À priori le sujet du film paraissait intéressant d'autant plus que le parti pris du filmage a du représenter pour le réalisateur et son équipe un travail colossal : succession de scènes figées, filmées en noir et blanc.

Malheureusement, le générique de fin réserve une mauvaise surprise lorsque l'on voit apparaître sur l'écran en gros caractères : “l'holocauste du régime soviétique”.

Il est vrai que l'on pouvait s'y attendre un peu. Certaines images du film font penser à la tragédie des juifs en Allemagne nazie : piles de bottes entassées, transport en wagons à bestiaux...

Mais pourquoi n'avoir pas tout simplement écrit : “les crimes monstrueux du régime stalinien” ?

Les mots ont un sens !

Holocauste – définition : tout brûler. Sacrifice dans lequel la victime était entièrement consumée par le feu.

Rappelons que ce terme n'a été utilisé qu'une seule fois dans l'histoire récente à propos du génocide des juifs par le régime nazi. (6 millions de morts)

Le nombre de victimes en Estonie justifiait-il une telle dénomination ? (580 000 mots d'après l'auteur du film)

Qui plus est, l'amalgame entre régime soviétique et régime stalinien apparaît comme une grossière falsification !

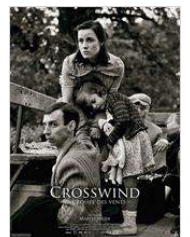
Voudrait-on nous faire croire que le socialisme n'est plus une alternative face au capitalisme ?

Le régime soviétique, c'est le peuple russe qui le met en place en 1917 lorsqu'il se libère du joug de l'autocratie tsariste.

Le régime stalinien, c'est un homme qui perpétue les crimes les plus monstrueux en falsifiant le communisme.

La meilleure façon de rendre hommage aux victimes n'aurait-elle pas été de respecter la réalité des faits

Alors : film historique ou falsification ? On peut légitimement se poser la question.



Gréoux-les-Bains

Mgr Agostino Marchetto sera présent à Gréoux-les-Bains à l'occasion des Journées Multimédia du Tourisme Durable les 25 et 26 juin...

La promulgation par le Vatican de l'encyclique de François Lepape, Laudato Si, sur l'environnement s'inscrit dans la droite ligne des objectifs de la "Cité". Les préoccupations de l'Église d'aujourd'hui pour l'Humanité et non les seuls chrétiens, face aux innombrables défis liés à l'Environnement...



L'État reconnaît le collège Ibn Khaldoun

La visite commence sur un léger malaise : "Désolé, je ne serre pas la main des femmes", nous lance, souriant, mais contrit, l'agent d'accueil à qui nous tendons la nôtre. Mohsen NGazou, imam et directeur du collège-lycée musulman Ibn Khaldoun, fronce les sourcils : "Tiens, celle-là je ne l'avais pas encore entendue..."

"Être sous contrat, un choix qui n'est pas pris à la légère" La contractualisation d'Ibn Khaldoun par l'État, à la mi-juin, va ainsi lui donner du souffle : les salaires de ses enseignants seront pris en charge par l'Éducation nationale, les familles pourront déposer des demandes de bourses... "La dotation forfaitaire de la Région passera de 400 à 600 € par an et par élève", observe Mohsen NGazou...

**Cinq siècles après l'Inquisition...
l'Espagne tend la main aux Juifs séfarades !**

Le Congrès espagnol a adopté jeudi 11 juin 2015 une loi permettant aux descendants des Juifs expulsés d'Espagne par les rois catholiques en 1492 d'obtenir facilement la nationalité, pour réparer «une erreur historique», cinq siècles plus tard. Selon les historiens, au moins 200 000 Juifs vivaient en Espagne lorsque les rois Isabelle et Ferdinand leur ont ordonné de se convertir ou de partir après des années de ségrégation grandissante. Les Juifs d'Espagne, qui avaient vécu en paix avec musulmans et chrétiens pendant des siècles, devaient partir en quelques semaines et avaient interdiction de revenir.

Ils risquaient la peine de mort s'ils retournaient en Espagne. Ceux qui refusaient étaient parfois brûlés sur la place publique...



Margaret Thatcher

En mars 1980, David, fils d'un vicaire alors âgé de neuf ans, écrit à Margaret Thatcher (13 octobre 1925 – 8 avril 2013) pour connaître son opinion sur une épineuse question : la bonté comparée de l'humanité et de Jésus.

Et, en connaissance de cause, la "dame de fer" lui répond... "Même si nous essayons d'être bons, nous ne pourrions jamais être aussi lucides, doux et sages que Jésus... En tant que Premier Ministre, j'essaie vraiment de faire les choses correctement et parce que Jésus nous a donné un exemple parfait, j'essaie encore plus. Mais ton père a raison lorsqu'il dit que nous ne pourrions jamais être parfait comme Lui l'était..."



Ça canonise...

François Lepape va canoniser dimanche une religieuse française en présence du ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. Le fait que la délégation française soit menée par le ministre de l'Intérieur – qui est chargé des cultes – "a été bien apprécié au Vatican", indique-t-on au Saint-Siège.

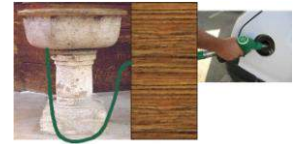
En octobre 2012, Manuel Valls, alors ministre de l'Intérieur, était venu à Rome pour la canonisation du missionnaire jésuite Jacques Berthieu, premier saint de Madagascar...



Manuel Valls

"L'Église, c'est l'essence de la France"

Depuis, je mets de l'eau bénite dans mon réservoir...



Australie

"20 Minutes" : le 28/07/2015

Scandale au sein de l'Église des Témoins de Jéhovah australienne. Selon les révélations de la presse anglo-saxonne, plus de 1 000 membres de cette communauté, auteurs d'abus sexuels sur des enfants, auraient échappé à toute poursuite depuis les années 1950.

Pour arriver à ce chiffre, les enquêteurs, qui travaillent sur le sujet depuis 2013, ont auditionné des milliers de personnes, après que des plaintes ont émergé au sein de l'Église catholique.

Plus de 4 000 victimes se sont ainsi présentées devant une commission et ont pu témoigner des abus sexuels commis dans des églises, mais aussi dans des écoles et au domicile des enfants, selon la BBC.



"Exploitation" ou libre "offrande" ?

"Travailleuses missionnaires", elles servent dans des restaurants de sanctuaires, observant une règle de vie assez éloignée du droit du travail. "Exploitation", accusent certains. "Offrande" librement consentie, répond l'organisation, tandis que les plaintes s'accumulent.

L'association Aide aux victimes des dérives de mouvements religieux et à leurs familles a consacré en 2014 un "livre noir" à ces Travailleuses missionnaires (TM) de l'Immaculée qui gèrent une chaîne de restaurants, L'Eau vive, et sont présentes à Marseille, Toulon, Besançon, Lisieux (Calvados), Ars (Ain), Menton (Alpes-Maritimes) ou Domrémy-la-Pucelle (Vosges).

A son tour, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) s'est intéressée à cette main-d'œuvre étrangère recrutée très jeune au Burkina Faso, au Cameroun, au Vietnam, aux Philippines ou encore au Pérou. Après avoir auditionné six anciennes TM, elle relève "des éléments qui caractérisent la déstabilisation mentale", pointant "la diabolisation du monde extérieur, les ruptures avec l'environnement d'origine, l'absence de soins et les atteintes à l'intégrité physique"... Les Travailleuses missionnaires forment une communauté de "vierges chrétiennes" - ce ne sont pas des sœurs - fondée par un prêtre, Marcel Roussel-Galle (1910-1984), "défavorablement connu pour abus sexuels", note la Miviludes. Elles appartiennent à la Famille missionnaire Donum Dei (FMDD), association de fidèles reconnue par le Saint-Siège et canoniquement rattachée à l'ordre des grands carmes...

De Lourdes à Manosque et réciproquement...

Harcèlement de curés...

C'est ainsi que nous avons été alertés par des élus confrontés à de multiples tentatives de relance...

Bienvenue au pèlerinage des Élus Chrétiens 2015, « Terres et Villes »
Les nombreuses évolutions que connaissent nos sociétés laissent leurs traces dans le paysage rural et donnent naissance à un urbanisme à accompagner. Les territoires sont au cœur des préoccupations politiques, en particulier leur identité et leur dynamisme économique.

Il demeure que de vraies souffrances s'y font entendre notamment la précarité et l'isolement. Quel regard les élus chrétiens peuvent-ils poser sur ces grandes évolutions ? Quelle peut être leur contribution pour travailler aux « liens humains » si nécessaires ?... notre pèlerinage offrira à chacun des élus chrétiens participants, une analyse des situations actuelles et des enjeux pour demain, et le cadre si nécessaire de la prière pour répondre à l'appel de Seigneur... nous aurons la joie de porter ensemble nos engagements respectifs et de vivre un temps fraternel sous la protection de la Vierge Marie.



“Élus-chrétien” un mélange des genres pas innocent du tout...

On peut être élu dans la *sphère publique*, donc on respecte la laïcité de l'État !

Et “chrétien” dans la *sphère privée* et choisir d'aller passer ses vacances à Lourdes ou à Trifouilly-les-oies...



Sur leur site, on découvrira que les “Élus Chrétiens”, ont moult soucis :

Voir → <http://www.prierepourlespolitiques.com>

« À notre stupéfaction, l'effacement des religions en à peine quelques décennies a aussi éclipsé les valeurs démocratiques ». Nous apprend l'aumônier des parlementaires sur son blog :

Voir → <http://www.lavie.fr/blog/laurent-stalla-bourdillon/?rubrique=1>

Tiens donc, l'Église au secours de la République !



Dans son intervention devant l'Observatoire de la Laïcité, Mgr Georges PONTIER déclare :
“La laïcité de l'État est donc un cadre législatif qui précise les relations entre l'État et les religions. Il y en a d'autres possibles, en particulier les Concordats, pour ce qui concerne l'Église Catholique...”

Bref...

“La loi de 1905, pour l'instant on est obligé de faire avec, mais n'oubliez pas qu'on a nos propres lois,” nous disent-ils !

Voir → <http://www.forum.ccf.fr>

Et...

“Votre laïcité, on va en inculquer notre interprétation auprès de vos élus...” nous promettent-ils !

Madame, Monsieur,

Vous êtes élu-e local-e en Provence.

Ici comme ailleurs, la question de la laïcité a fait un retour en force ces derniers temps.

La laïcité - séparation des Églises et de l'État - a été formalisée en France par la loi de 1905.

Mais les mutations de notre société et l'apparition de phénomènes nouveaux (communautarismes, fondamentalismes...) semblent remettre en question de l'équilibre acquis.

Le sujet, complexe, interroge de plus en plus les décideurs locaux, dont vous êtes...



« ...la Libre Pensée soutient l'immense majorité des élus de la République attachés à la laïcité institutionnelle (Loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État et laïcité scolaire prévue par les lois Ferry-Buisson-Goblet de 1881-1886). A l'occasion du 110^{ème} anniversaire de la séparation des Églises et de l'État, la Libre Pensée appelle tous les laïques de ce pays, à manifester le samedi 05 décembre à Paris (Place de la République à 15h) en défense de la loi de 1905, pour l'abrogation de la loi Debré (1959), matrice de toutes les lois antilaïques... »

Extrait du communiqué de la Libre Pensée 04 :

→ <http://librepensee04 eklablog.com/reconquista-catholique-dans-les-alpes-de-haute-provence-communique-lpo-a118166798>



Faudra-t-il à nouveau un 4 août 1789 ?

LE MOUTON NOIR

Bulletin trimestriel de la Fédération Départementale des Groupes de Libres Penseurs des Alpes de Haute Provence

Trimestriel imprimé par nos soins

Soutien : 2,00 euros
Abonnement 1 an (frais d'envoi compris) : 10 €

Directeur de la publication
Marc POUYET

Comité de rédaction
M. Pouyet ; B. Roger ; P. Apartis ; A. Alphan.

Concepteur-rédacteur
Diffusion-abonnements
Bernard ROGER

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE des GROUPES de LIBRES PENSEURS des ALPES DE HAUTE PROVENCE

Site départemental
<http://librepensee04 eklablog.com>

Courriel
librepensee04@orange.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
10/12 rue des Fossés-St-Jacques
75005 Paris

☎ : 01 46 34 21 50
☎ : 01 46 34 21 84

Site national
<http://www.flp.fr>

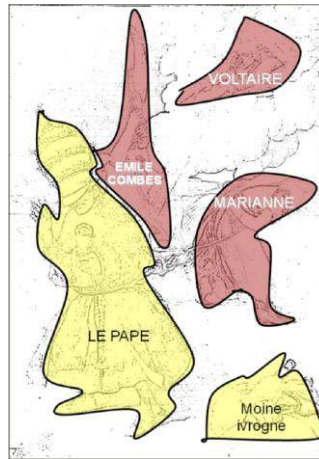
Courriel
libre.pensee@wanadoo.fr

Association Internationale des Libres Penseurs
<http://www.internationalfreethought.org>



La séparation de l'Église et de l'État, gravure anonyme conservée au Musée Jean Jaurès de Castres.

La tradition Révolutionnaire française, dénonciation de la goinfrerie, déformation du corps.



Absence du regard...
L'obscur contre la raison !

2015

NOM, Prénom :

Adresse :

..... Code postal :

Ville :

☎ : Portable :

.....@.....

demande à être informé des activités de la LP-04

demande à adhérer à la LP-04

La cotisation est constituée de

- 51 € de part nationale.
- 14 € de part départementale.

Peut s'y ajouter :

- l'abonnement à *La Raison*.
- l'abonnement à *L'Idée Libre*.

La cotisation "jeune" à 34 € inclue l'abonnement à *La Raison*

En cas de difficultés financières ou de ressources très réduites, contacter la Fédération.

Bulletin à envoyer à :

librepensee04@orange.fr

En adhérant vous recevrez chaque trimestre le bulletin départemental.



La Libre Pensée est une association d'éducation populaire et d'action sociale.



Elle considère tous les mysticismes et toutes les religions comme les plus grands obstacles à l'émancipation de la pensée car ils divisent les hommes et les détournent de leurs buts terrestres en développant dans leur esprit la superstition, la peur de l'au-delà et la résignation. Dégénérant facilement en cléricisme, fanatisme, impérialisme et mercantilisme, les religions aident les puissances de réaction à maintenir l'humanité dans l'ignorance et la servitude. Leur prétendue adaptation aux idées de progrès n'est qu'une nouvelle tentative pour rétablir leur domination passée.



Une tiare à la prussienne...



Le saint-esprit en cage...
L'eucharistie en brioche...



Le sacré-cœur en rave...

Le chapelet en tire-bouchon...



L'agnus dei en âne...



De confortables instruments de la passion...



Moine ivre de vin de messe...

Un verre sur la croix...



La force de la loi... fondée sur la raison... rompt le lien entre l'Église et l'État